



UNION DES COMORES
Unité Solidarité Développement



**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE
L'INFORMATION, DE LA
DECENTRALISATION CHARGE DES
RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

وزارة الداخلية والاعلام

**DIRECTION REGIONALE DE LA
POLICE ET DE LA SURETE
NATIONALE
N°11- 0013/DRPSN-ANJ**

مديرية الامن والشرطة

الامن
الاقليمي

NOTE DE SERVICE

Par respect des droits de l'homme conformément aux dispositions prises par le compte-rendu des réunions de concertation entre l'Ambassade de France aux Comores et les représentants du Gouvernement Comorien, tenues à MORONI entre les 24,26 et 31 Mars 2011.

Vu l'importance de l'alinéa (2-1) du sous-titre(2) intitulé : Aspects humanitaires qui insiste sur les préoccupations en matière de respect des droits des personnes refoulées et des conditions dans lesquelles elles le sont :

- La non- séparation des familles
- Le non- refoulement des personnes malades ou d'enfants scolarisés
- La possibilité offerte aux personnes refoulées de récupérer leurs biens et effets personnels.

Mme I.

N°

née le 16/08/1976 à BABANI, Gnd Comor

Fait partie du deuxième tiré et est frappé d'une mesure de reconduction aux frontières des Comores

En ce sens, respectant ce compte-rendu, nous nous trouvons

dans l'obligation de le reconduire de nouveau aux frontières de MAYOTTE pour ne pas rompre ses cours scolaires. *Suivi Medical (RDV)*

~~Cette présente note est faite pour servir et valoir ce que de droit.~~



SOMMANDANT DE LA PAF

[Signature]

SAOUDA. BINTI ATTOUMANE